

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal Du 23 février 2022

Ville de
CYSOING
Nomenclature

7.5

Ville de
CYSOING

2022/011

L'an deux mille vingt-deux le 23 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 16 février 2022 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Étaient présent(e)s : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, BOGAERD Eric, MINET Denise, DEVILDER Marin, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, CORDE Adeline, ROBIL Raphael, VIAU Gaele, SILVESTRI Antoine, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, DUFOUR Amaury (arrivée à 19h10) LEQUIEN Valéry, GUELUY Valérian

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s : POULET Antoine (pouvoir DEVILDER Marin), LEPERS Isabelle (pouvoir COURBEZ Nadia)

Etaient absents excusé : PRZEPIORKA Anne-Marie

POINT N°13 : Région Hauts de France : demande de subvention pour la vidéoprotection

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Région Hauts de France a décidé après avoir développé la généralisation de la vidéoprotection dans les gares et leurs abords pour sécuriser les usagers du train, ainsi que dans les lycées, de poursuivre son action en ce domaine en aidant les communes désireuses de s'équiper de caméras.

Le Président de Région rappelle, à ce sujet, qu'en Hauts-de-France, la sécurité des habitants est une priorité et que le considérant elle met en place. Dans un premier temps, une aide à destination des communes et des intercommunalités de moins de 20 000 habitants, désireuses de s'équiper en la matière pour la sécurisation des espaces publics.

Dans ce cadre une enveloppe de 2 millions d'euros est dévolue au sein de l'instance régionale pour favoriser l'équipement des communes selon un pourcentage pouvant aller jusqu'à 30% maximum des dépenses engagées pour une aide plafonnée à 30 000€.

La commune de CYSOING envisageant l'extension de son réseau de vidéoprotection ; pour le city-stade, le skate-park et l'entrée de Cysoing au rond-point de la zone d'activités pour un montant de 43 527€ HT, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la Région Haut de France sur ce programme au plus haut taux et de l'autoriser à signer tous les actes à cet effet.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,

Benjamin DUMORTIER Signé le 02 mars
2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication